

Rachel RC. CARRE

De: Luis De La Parte [l.delaparte@urbaser.fr]
Envoyé: vendredi 4 mai 2007 15:20
À: 'Peronnet Michel'
Cc: 'jean-francois.tourel@marseille-provence.fr'; 'jacques malaret'; Claude Saint-Joly; 'Duval, Jocelyn'
Objet: RE: urgent Contrat d'Offre de Concours
Pièces jointes: A07724291 v0.3 offre de concours_PAM_trk link.doc

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint notre projet d'offre de concours avec les commentaires de notre avocat et ceux de votre avocat.

OTH a été relancé pour finir la partie technique (annexe 1 : et annexe 2). Nous vous l'enverrons dès réception.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et avec mes salutations les meilleures,

Luis de la Parte
Directeur Projet EveRé

De : Peronnet Michel [mailto:Michel.Peronnet@marseille-port.fr]
Envoyé : mercredi 18 avril 2007 18:41
À : Duval, Jocelyn; l.delaparte@urbaser.fr; Claude Saint-Joly
Cc : jean-francois.tourel@marseille-provence.fr; jacques malaret; Merlin-Merrien Claire; Spazzi Renaud
Objet : RE: urgent Contrat d'Offre de Concours

Michel Peronnet
PAM/DATP-Directeur Mission Projets Industriels&Energies
06 83 09 60 06

De : Duval, Jocelyn [mailto:jocelyn.duval@linklaters.com]
Envoyé : mercredi 18 avril 2007 17:07
À : Peronnet Michel; l.delaparte@urbaser.fr; Claude Saint-Joly
Cc : jean-francois.tourel@marseille-provence.fr; jacques malaret; Merlin-Merrien Claire; Spazzi Renaud
Objet : RE: urgent Contrat d'Offre de Concours
Importance : Haute

Cher Monsieur,

Aucun texte n'est joint à votre email.

Nous restons donc dans l'attente du document annoncé.

Cordialement.

Jocelyn Duval
Avocat
Linklaters, Paris

Tél: +33 1 56 43 59 55 (ligne directe)
Fax:+33 1 43 59 41 96

jocelyn.duval@linklaters.com
<http://www.linklaters.com>

 Please consider the environmental impact of needlessly printing this e-mail.

 Pensez à l'environnement avant d'imprimer cette page.

From: Peronnet Michel [mailto:Michel.Peronnet@marseille-port.fr]
Sent: 18 April 2007 16:37
To: l.delaparte@urbaser.fr; Claude Saint-Joly; Duval, Jocelyn
Cc: jean-francois.tourel@marseille-provence.fr; jacques malaret; Merlin-Merrien Claire; Spazzi Renaud
Subject: urgent Contrat d'Offre de Concours

Bonjour,

Dans la continuité de votre proposition et de nos échanges, je vous prie de trouver ci-joint votre texte initial de l'offre de concours avec les corrections en rouge du PAM.

Merci bien vouloir compléter les annexes (cf mail ci-dessous)

Je vous serai gré de bien vouloir me transmettre votre accord et/ou corrections avant le 30 avril 2007 afin de pouvoir préparer notre procédure de passage au ca du PAM du 1er juin.

Restant à votre disposition,

Cordialement,

Michel Peronnet
PAM/DATP-Directeur Mission Projets Industriels&Energies
06 83 09 60 06

De : Peronnet Michel
Envoyé : vendredi 13 avril 2007 18:11
À : 'l.delaparte@urbaser.fr'
Cc : jean-francois.tourel@marseille-provence.fr; 'jacques malaret'; Merlin-Merrien Claire; Spazzi Renaud
Objet : RE: Contrat d'Offre de Concours

Bonsoir,

En vue de respecter le délai de préparation du rapport + offre de concours au prochain CA du PAM (1 er juin 2007) tel que décidé lors de la dernière réunion entre MM Peltzer et Janin, je vous serai gré de nous faire parvenir rapidement les deux annexes à votre texte. (annexe caractéristiques et planning).

l'annexe 2 semble redondante avec l'annexe 1.

De notre côté, avec l'appui de notre Direction des Affaires Juridiques, nous vous transmettrons semaine prochaine nos remarques sur le texte de l'offre.

Cordialement,

Michel Peronnet
PAM/DATP-Directeur Mission Projets Industriels&Energies
06 83 09 60 06

De : Luis De La Parte [mailto:l.delaparte@urbaser.fr]
Envoyé : vendredi 9 mars 2007 16:47
À : Peronnet Michel
Cc : jean-francois.tourel@marseille-provence.fr; 'jacques malaret'
Objet : Contrat d'Offre de Concours

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint pour information et/ou commentaires le brouillon du contrat d'offre de concours préparé par nos avocats.

Lors de la prochaine réunion (mardi 13 mars), il est important afin de pouvoir continuer le projet de parvenir à un accord entre MPM/ PAM/ EVERE aussi bien sur le plan juridique que sur le plan technique (Annexe 1 du document). Si OTH ne peut pas continuer les calculs dès la prochaine semaine faute d'un accord lors de la réunion du 13 mars ou si le PAM ne valide pas l'offre de concours lors de votre réunion interne du mois de mai, nous courrons le risque de ne pas pouvoir utiliser la voie ferrée avec le pont lors de l'ouverture de l'usine.

Nous comptons sur votre collaboration mardi prochain afin de faire avancer le dossier.

Sincères salutations.

Luis de la Parte
Directeur Projet EVERE

Merci de prendre note des nouvelles coordonnées a partir du 12.02.07/Nuevos datos de Urbaser Environnement/Please note our new company data :

Urbaser Environnement SAS

Zone industrielle de Fos sur Mer - Route quai Minéralier - Lieu Dit Caban sud

13270 Fos-sur-Mer

Tel : +33 (0) 4 42 02 35 40

Fax : +33 (0) 4 42 02 35 89

Ce message et toutes les pièces jointes sont rédigés à l'attention exclusive de son ou ses destinataires et sont de nature confidentielle. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avertir l'expéditeur. Toute utilisation de ce message non-conforme à sa destination est interdite. This message and any attachments is intended solely for the addressees and is confidential. If you receive this message in error, please delete it and notify the sender. Any use not in accordance with its purpose is prohibited. Este mensaje se dirige exclusivamente a su destinatario y puede contener información confidencial sometida a secreto profesional o cuya divulgación esté prohibida en virtud de la legislación vigente. Cualquier opinión en él contenida es exclusiva de su autor y no representa necesariamente la opinión de la empresa. Si ha recibido este mensaje por error, le rogamos nos lo comunique inmediatamente por esta misma vía y proceda a su destrucción.

This message is confidential. It may also be privileged or otherwise protected by work product immunity or other legal rules. If you have received it by mistake please let us know by reply and then delete it from your system; you should not copy it or disclose its contents to anyone. All messages sent to and from Linklaters may be monitored to ensure compliance with internal policies and to protect our business. Emails are not secure and cannot be guaranteed to be error free as they can be intercepted, amended, lost or destroyed, or contain viruses. Anyone who communicates with us by email is taken to accept these risks.

The contents of any email addressed to our clients are subject to our usual terms of business; anything which does not relate to the official business of the firm is neither given nor endorsed by it.

The registered address of the UK partnership of Linklaters is One Silk Street, London, EC2Y 8HQ. Please refer to <http://www.linklaters.com/regulation> for important information on the regulatory position of the firm.